

Extrait du El Correo

<https://www.elcorreo.eu.org/Lula-et-Chirac-main-dans-la-main-contre-la-faim-a-Geneve>

« Lula » et Chirac main dans la main contre la faim à Genève

- Les Cousins - Brésil -

Date de mise en ligne : samedi 31 janvier 2004

Copyright © El Correo - Tous droits réservés

Par Associated Press

Genève, Le vendredi 30 janvier 2004

Objectif : redonner un coup de fouet à la lutte contre la faim dans le monde. Le président français Jacques Chirac a apporté vendredi son soutien à la proposition de son homologue brésilien Luiz Inacio « Lula » da Silva de créer un fonds mondial contre la faim, qui serait financé notamment par une taxe sur des transactions financières et certaines ventes d'armes.

Réunis pour un mini-sommet au siège des Nations unies à Genève, aux côtés du secrétaire général de l'ONU Kofi Annan et du président chilien Ricardo Lagos, « Lula » et Jacques Chirac ont annoncé la création d'un « groupe technique » chargé de réfléchir à des « sources innovantes de financement » pour abonder un « fonds spécial » contre la faim et la pauvreté.

Entre autres pistes, la déclaration conjointe signée par les quatre hommes d'État propose de taxer « certains types de ventes d'armes » et « certaines transactions financières », sans plus de précision. Un système qui devrait différer de la « taxe Tobin » chère aux altermondialistes, mais jugée « inapplicable » par M. Chirac. Le but de ces taxes serait de fournir des ressources à l'aide au développement, en plus de la réduction de la dette des pays pauvres ou de l'augmentation de l'aide versée par les pays riches.

La France et l'ONU rallient ainsi la proposition qu'avait faite « Lula » de créer un fonds mondial contre la faim lors du sommet du G8 d'Evian en juin dernier. Chantre de la « mondialisation de la solidarité », Jacques Chirac s'y était déclaré « tout à fait favorable ». En pointe sur ces questions, le Brésil applique déjà un impôt sur les transactions financières, y compris les simples chèques, qui lui permet de collecter près de sept milliards de dollars par an. Le Chilien Ricardo Lagos est aussi le premier à avoir inscrit le principe d'une telle taxe dans sa législation nationale.